

OBJET : APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE CALE DE HALAGE ET DE BOXES
POUR LES PECHEURS

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage de construire en bordure de la rue de la Boulangerie, près de la station de relevage du Barachois, un aménagement pour les pêcheurs, comprenant :

- 12 boxes
- des locaux pour l'entretien du matériel et le stockage de la pêche
- des sanitaires

L'opération estimée à 200 000,00 F peut être financée par :

- subvention FIDOM 1980 50 %.....	100 000 F
- emprunt C.D.C.....	100 000 F
	<hr/>
	200 000 F

Je vous demande :

- d'approuver le projet qui vous est présenté
- de m'autoriser à solliciter de Monsieur le Préfet la subvention correspondante, et à contracter l'emprunt nécessaire auprès de la C.D.C.
- de m'autoriser à lancer la consultation d'entreprise et à traiter avec le fournisseur le moins-disant.

Je mets la question aux voix.

M. Marc GERARD lit l'avis des Commissions :

"Les Commissions sont favorables. Toutefois, compte tenu de l'implantation du projet, elles souhaiteraient qu'un traitement plus soigné des bâtiments soit envisagé, notamment en ce qui concerne la toiture".

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Cela va s'implanter en contrebas de la Route Nationale.

M. DUPONT - Je vais vous en faire l'explication sur plan. Les bâtiments vont se situer dans cette zone, en contrebas de la route du Front de Mer, sur cet espace libre, approximativement sous les ficus.

.../...

On envisage essentiellement de faire un certain nombre de boxes dans lesquels les pêcheurs pourront ranger leur matériel, et une petite aire de vente avec des sanitaires.

LE MAIRE - Cela correspond au programme-type qui a déjà été fait à Saint Leu, à la Possession, etc...
Pour notre part, nous y avons apporté quelques modifications.

M. Maxime RIVIERE - Comment accèdera-t-on à ces boxes ?

M. DUPONT - Il y aura deux accès : un accès véhicules par la rue de la Boulangerie, et un accès piétons pour les pêcheurs, qui pourront venir directement de la mer en passant sous le pont.

Dr Gilbert GERARD - Il y aura donc une aire de vente.

M. DUPONT - C'est un projet. Cela ne sera qu'une petite aire de vente pour les pêcheurs, afin de leur permettre de vendre rapidement leurs poissons après leur retour de la pêche.

LE MAIRE - C'est ce qui se fait déjà actuellement sur le bord de la route, en face de la Préfecture ; au lieu de le faire par terre, il y aura des petits étals.
Il s'agit plutôt d'une vente en gros qu'au détail.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

VU - Saint-Denis le 20 Mai 1981
P/le Préfet, le Secrétaire Général
Pique: Pêches Culléaux
Pour Copie Certifiée Conforme
P/le Préfet, le Chef de Bureau délégué
Georges FARSA